

Évaluation périodique des programmes de Baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en kinésiologie

Faculté de médecine

Conseil universitaire du 5 décembre 2023

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat en kinésiologie (B. Sc.), maîtrise recherche en kinésiologie (M. Sc.) et doctorat en kinésiologie (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de médecine. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de kinésiologie.

Le baccalauréat en kinésiologie forme des professionnelles et professionnels du mouvement humain qui, par leurs interventions spécialisées, promeuvent de saines habitudes de vie et préviennent les problèmes de santé par la prescription d'activités physiques, dans le but d'améliorer et de maintenir la santé des individus dans leur milieu personnel et occupationnel. La maîtrise recherche en kinésiologie permet aux étudiantes et étudiants de réaliser des travaux de recherche dans les domaines des saines habitudes de vie, de la biomécanique, de la physiologie et de la génétique de l'exercice alors que le doctorat en kinésiologie vise à former des chercheurs spécialistes dans l'un des champs d'études et de recherche de la kinésiologie de façon à contribuer à l'accroissement des connaissances scientifiques.

Le baccalauréat compte 96 crédits, la maîtrise recherche en compte 45 et le doctorat, 90. À la session d'automne 2022, 242 personnes étaient inscrites au baccalauréat, 19 à la maîtrise recherche et 18 au doctorat. Le programme de baccalauréat fait ici l'objet d'une deuxième évaluation périodique et la maîtrise et le doctorat, d'une troisième évaluation périodique. La dernière évaluation périodique des programmes remonte à 2009 (CU-2009-41).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2021, huit consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en mars 2022. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université Concordia et de l'Université d'Ottawa. Étant donné les consignes sanitaires en vigueur pendant la pandémie de COVID-19, les spécialistes ont effectué une visite virtuelle de l'Université Laval en avril 2022 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat en kinésiologie sont pertinents et de qualité. Parmi les principales forces de ces programmes, le CIEP note les compétences, le dévouement et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant ainsi que la diversité de leurs expertises. Les professeures et professeurs offrent un enseignement de haut niveau, assurant un rayonnement international et utilisant une diversité d'approches pédagogiques et de méthodes d'évaluation, particulièrement au baccalauréat. Le dynamisme du comité de programme, la concertation et la mobilisation des membres de l'équipe professorale et enseignante autour du renouveau pédagogique ont donné lieu à une approche par compétences qui assure la cohérence du baccalauréat et qui lui permet de se distinguer au sein de l'écosystème québécois. Les programmes évoluent en outre dans un environnement scientifique de qualité, permettant aux

1. Source : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

étudiantes et aux étudiants de s'épanouir pleinement à tous les cycles d'études.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Parmi les principales recommandations, il est important que les programmes couvrent une plus grande diversité de populations et les secteurs en émergence, particulièrement ceux reliés aux saines habitudes de vie. Au baccalauréat, il y a lieu d'évaluer les effets des changements apportés à l'admission, d'évaluer la possibilité de diminuer le nombre de crédits du programme et de revoir la charge de travail des étudiantes et étudiants dans le but d'améliorer leur rétention et leur diplomation. Il est également important de mieux intégrer et informer les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- Les compétences, le dévouement et la disponibilité des membres du corps professoral et enseignant.
- La concertation des membres du corps professoral et enseignant.
- La diversité des expertises du corps professoral.
- Le rayonnement international des professeures et des professeurs.
- Le dynamisme du comité de programme et la mobilisation des membres de l'équipe professorale et enseignante autour du renouveau pédagogique au baccalauréat.
- Les activités d'accueil et d'intégration au baccalauréat.
- L'approche par compétences qui assure la cohérence du baccalauréat et qui est un trait distinctif du programme.
- La qualité de l'enseignement aux trois cycles.
- La diversité des approches pédagogiques et des méthodes d'évaluation, particulièrement au baccalauréat.
- L'expérience acquise par les étudiantes et étudiants grâce aux stages au baccalauréat.
- Le nombre de centres de recherche et de regroupements auxquels sont affiliés les professeures et les professeurs.
- Les stratégies de communication et activités permettant une transmission efficace de l'information aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat.
- La satisfaction des étudiantes et étudiants et des personnes diplômées à l'égard de la formation.
- La qualité des ressources informationnelles et documentaires.

RECOMMANDATIONS²

- R1** Que les programmes couvrent une plus grande diversité de populations et les secteurs en émergence, particulièrement ceux reliés aux saines habitudes de vie.
- R2** Que l'on évalue la possibilité d'offrir le baccalauréat en kinésiologie en 90 crédits.
- R3** Que l'on respecte le Règlement des études en ce qui concerne la composition du comité d'admission au baccalauréat.
- R4** Que l'on mesure et analyse les effets des changements apportés à l'admission au baccalauréat sur l'atteinte du contingentement et la diplomation.

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

- R5** Que l'on s'assure que la charge de travail correspond au nombre de crédits des activités et qu'elle est répartie adéquatement tout au long du cheminement du baccalauréat.
- R6** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux reliés au développement durable.
- R7** Que l'on évalue régulièrement toutes les activités de formation et qu'un suivi adéquat soit accordé aux résultats.
- R8** Que l'on mette en place des moyens favorisant une bonne intégration des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat, particulièrement pour les étudiantes et étudiants de l'international et un meilleur climat d'études.
- R9** Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs sur le passage intégré et accéléré au doctorat, sur les ressources disponibles ainsi que sur les professions et employeurs potentiels, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux professionnels.
- R10** Que l'on utilise systématiquement les plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat et que l'on en fasse un suivi adéquat.
- R11** Que l'on veille à ce que la modernisation des locaux et équipements réponde aux besoins des programmes.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on établisse de nouveaux partenariats en vue de diversifier l'offre de stages et la formation pratique au baccalauréat.
- S2** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la communication scientifique.
- S3** Que l'on informe adéquatement les étudiantes et étudiants des exigences relatives au mémoire et à la thèse.
- S4** Que l'on revoie les exigences et le nombre de crédits de l'examen de doctorat et que l'on en informe adéquatement les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral.
- S5** Que l'on trouve des moyens adéquats pour diffuser l'offre de cours aux cycles supérieurs.

**Évaluation périodique des programmes de
Baccalauréat en kinésiologie, maîtrise recherche en kinésiologie et
doctorat en kinésiologie**

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté de médecine

soumis à la
vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

21 novembre 2023

1. Introduction

Le Département de kinésiologie de la Faculté de médecine de l'Université Laval a été créé le 1^{er} mai 2012. Ce moment clé n'était qu'une étape d'une série de transformations que les programmes d'études avaient subies au cours des quinze années précédentes. En effet, en 1997, le Conseil Universitaire approuvait l'appellation du programme de baccalauréat en kinésiologie en remplacement du baccalauréat en sciences de l'activité physique et était nouvellement rattaché à la Faculté de médecine. Deux ans plus tard, le Conseil Universitaire approuvait le remplacement des programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'activité physique par les programmes de maîtrise et doctorat en kinésiologie. Depuis, différents programmes courts et un programme de grade de cycles supérieurs ont enrichi l'offre de formation du Département aux trois cycles universitaires.

Les différents programmes de notre Département ont subi deux processus de révision majeurs. La première évaluation des programmes (1995) a permis de créer, entre autres, les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en kinésiologie, alors que la seconde évaluation des programmes (2009) a déclenché un renouveau pédagogique marqué par l'adoption d'une approche par compétences au baccalauréat. Le présent document trace donc les lignes directrices du troisième tour de roue, mettant ainsi la table aux prochaines étapes visant l'amélioration des programmes.

Pour ce faire, comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de médecine a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Vous trouverez donc dans les prochaines sections de ce document, une courte présentation de la discipline, des programmes et de ses perspectives. Puis suivront les actions proposées pour répondre aux recommandations et aux suggestions du CIEP. Un calendrier des actions suivra et le document se terminera par des remerciements.

2. Présentation de la discipline, des programmes et des perspectives.

La kinésiologie est la science du mouvement humain. Le ou la kinésologue est un professionnel qui, par ses interventions personnalisées et sécuritaires, promeut des habitudes de vie saines, contribue au développement optimal de la performance motrice, et prévient les problèmes de santé. Ces professionnels apprennent à utiliser l'activité physique à des fins de prévention, de réadaptation, et de performance auprès des individus dans leurs différents milieux de vie (personnel, occupationnel, sportifs/loisirs ou de soins).

Le Département de kinésiologie compte sept programmes d'études (un programme de grade de premier cycle, trois programmes de grade et trois programmes courts de cycles supérieurs) :

- Baccalauréat en kinésiologie ;
- Maîtrise en kinésiologie ;
- Maîtrise en ergonomie ;
- Doctorat en kinésiologie ;
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en kinésiologie clinique;
- DESS en ergonomie et innovation;
- Microprogramme en optimisation de la performance sportive.

Les programmes en kinésiologie relèvent de la Faculté de médecine, hormis le DESS en ergonomie et innovation et la maîtrise en ergonomie qui sont offerts conjointement avec le Département des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales.

Les priorités, les politiques et les actions gouvernementales et institutionnelles récentes mettent en évidence la nécessité, voire l'urgence d'avoir recours à la prévention en santé, notamment par l'adoption de saines habitudes de vie; par conséquent, le ou la kinésologue sera de plus en plus sollicité dans une diversité de milieux, où il sera à même de faire la promotion et contribuer à l'autogestion des saines habitudes de vie. Par sa formation, il ou elle contribue en outre au développement des connaissances et à la création et l'utilisation de données probantes permettant de soutenir l'intervention kinésologique en matière de santé à l'échelle des individus et des populations, de même qu'au niveau de la performance.

Les kinésologues peuvent travailler dans plusieurs types d'établissements, notamment en milieu hospitalier et scolaire, au sein des milieux communautaires, des milieux d'entraînement ou au sein d'associations sportives, ainsi qu'en milieu universitaire, en enseignement et en recherche. L'obtention d'un ordre professionnel, actuellement en analyse à l'Office des professions, balisera clairement la place du ou de la kinésologue au sein du système de santé et permettra une meilleure intégration professionnelle de nos personnes diplômées.

Selon [Emploi-Québec](#) et le site du gouvernement du Canada, les perspectives d'emploi en kinésologie sont bonnes pour la période en cours.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que les programmes couvrent une plus grande diversité de populations et les secteurs en émergence, particulièrement ceux reliés aux saines habitudes de vie.

1.1 Intégrer des apprentissages reliés aux saines habitudes de vie (SHV), et couvrir une diversité de populations et de secteurs (p. ex. santé mentale, PNIQ, personnes immigrantes, personnes à faible revenu) dans les cours, en s'appuyant sur les travaux de la nouvelle Chaire de leadership en enseignement en promotion des saines habitudes de vie *Nautilus Plus*.

Précisions : Prenant appui sur les meilleures pratiques de l'approche-programme qui caractérise le baccalauréat en kinésologie, un travail de concertation sera réalisé auprès des membres du corps professoral et enseignant afin d'assurer une cohérence et une progression adéquate des apprentissages clés en lien avec le thème de la promotion des SHV chez une diversité de populations et de secteurs. Les changements seront supervisés par le comité de programme. Conjointement avec le comité de programme, la titulaire de la Chaire identifiera le fil conducteur dans la structure du programme de baccalauréat et des programmes de 2^e et 3^e cycles, permettant d'intégrer les apprentissages clés reliés aux SHV. Le rattachement récent du microprogramme de premier cycle sur les SHV à la Faculté de médecine s'inscrit dans cette perspective.

Résultat escompté :

→ Mise à jour des cours obligatoires (p. ex. KIN-2014 Promotion des saines habitudes de vie) permettant d'intégrer les apprentissages clés reliés aux SHV et aux diversités des populations.**1.2 Développer des nouvelles opportunités d'exposition des personnes étudiantes aux réalités de différentes populations et de secteurs en émergence.**

Précisions : La création de la Chaire de leadership en enseignement en promotion des SHV et le recrutement de la nouvelle ressource professorale qui en est la titulaire constituent un geste significatif en ce sens. Cette nouvelle ressource contribuera à enrichir l'offre de formation des programmes aux trois cycles par l'enseignement de nouveaux contenus. Elle aura par ailleurs le mandat d'examiner la pertinence

de créer un microprogramme interdisciplinaire de deuxième cycle sur les SHV. L'ajout de nouvelles opportunités de milieux de stage, notamment pour le cours KIN-3412 Stage II en milieu professionnel ou de recherche, favorisant le contact avec des clientèles dans les secteurs émergents, procurera une offre plus diversifiée à nos personnes étudiantes.

Il est également envisagé d'effectuer des modifications aux cours de Démarche clinique, entre autres par l'intégration de contenu, par une rotation des vignettes, ou par un remplacement de cas.

Résultats escomptés :

→ Le renforcement de la concertation de l'équipe enseignante en médecine et des personnes collaboratrices; Le développement de nouveaux milieux de stages dans les secteurs en émergence; L'adaptation éventuelle de vignettes cliniques afin de couvrir une plus grande diversité de populations. **Identifier les cours offerts par d'autres départements qui ciblent les secteurs en émergence, notamment les SHV et la diversité des populations.**

Précisions : Il est souhaité d'offrir la possibilité de suivre des cours offerts par d'autres départements qui traitent de ces secteurs en émergence. Le comité de programme mandatera certains de ses membres afin de procéder à un balisage de l'offre de cours offerts à la Faculté de médecine ou d'autres facultés du secteur de la santé et dresser la liste des cours qui pourraient faire l'objet d'une intégration. Ce sous-comité sera appuyé par la conseillère en gestion des études.

Résultat escompté :

→ La sélection de cours adaptés à une diversité de clientèle et aux secteurs en émergence paraîtra dans l'info-programme du baccalauréat et dans les grilles de cheminements. **Encourager le développement de nouveaux axes de recherche.**

Résultat escompté :

→ Les secteurs en émergence actuels et futurs seront pris en considération lors de l'établissement des priorités de recrutement et l'élaboration du prochain plan de déploiement des effectifs de l'unité. **Que l'on évalue la possibilité d'offrir le baccalauréat en kinésiologie en 90 crédits.**

2.1 Maintenir une veille sur l'évolution du domaine du savoir et la réduction du nombre de crédits du baccalauréat.

Précisions : Le comité de programme a analysé la question et a jugé non souhaitable de réduire le nombre de crédits du baccalauréat d'ici les trois prochaines années. L'offre du programme selon une approche par compétences, qui nous distingue des programmes offerts ailleurs au Québec, ne nous permet pas d'envisager à court terme une diminution du nombre de crédits sans affecter la couverture du domaine du savoir que nous désirons assurer et l'ouverture préconisée aux nouvelles réalités. Par ailleurs, les programmes de baccalauréat du domaine de la santé offerts selon une approche par compétences à l'Université Laval comportent souvent plus de 90 crédits. Nous maintiendrons une veille sur la question et procéderons à une nouvelle analyse approfondie au terme de la deuxième année suivant le plan d'action du doyen.

R3 - Que l'on respecte le Règlement des études en ce qui concerne la composition du comité d'admission au baccalauréat.

a. Changer la composition du comité d'admission au baccalauréat.

Résultat escompté :

→ Afin de respecter le Règlement des études, la composition du prochain comité d'admission a été revue dès l'automne 2023 pour ne plus y inclure d'étudiante ou d'étudiant. **Que l'on mesure et analyse**

les effets des changements apportés à l'admission au baccalauréat sur l'atteinte du contingentement et la diplomation.

4.1 Analyser les derniers changements apportés à l'admission.

Précisions : L'analyse portera sur :

- la proportion des demandes d'admission et d'offres d'admission acceptées de personnes candidates selon le type de diplômes au niveau collégial et selon le nombre de préalables requis du programme (nouvelles exigences par rapport aux exigences d'admission antérieures); la proportion de personnes diplômées du programme de baccalauréat en kinésiologie selon le type de diplôme au niveau collégial, et selon les différents contingents à l'admission; la relation entre la performance académique des personnes candidates et la cote de rendement au moment de l'admission, selon le type de diplôme au niveau collégial, et selon les différents contingents à l'admission; le nombre et le type de demandes des secondes vagues d'admission et la proportion de personnes diplômées du programme de baccalauréat en kinésiologie issues de ces admissions. Résultats escomptés :
- Un rapport intermédiaire sera produit au terme de la troisième année suivant l'adoption du plan d'action du doyen, et sera présenté au comité d'admission, au comité de programme, à l'unité et au conseil facultaire; S'il y a lieu, une révision des conditions d'admissions afin d'assurer l'atteinte du contingentement. **Que l'on s'assure que la charge de travail correspond au nombre de crédits des activités et qu'elle est répartie adéquatement tout au long du cheminement du baccalauréat.**

5.1 Effectuer des changements dans la structure du programme afin d'alléger l'offre de cours obligatoires de la deuxième année du programme.

Précisions : L'objectif est d'abord d'alléger la charge de travail de la session d'automne et d'hiver de la deuxième année, soit des sessions d'études de 16 et de 17 crédits, respectivement. Tout changement doit être accompagné par une évaluation des impacts en tenant compte notamment des contraintes imposées par le profil international ou celles associées aux parcours atypiques. Des changements ont déjà été réalisés au courant de l'hiver 2023, ce qui a permis de réduire à 15 le nombre de crédits de cours de la session d'automne et de la session d'hiver de la deuxième année (cheminement régulier).

Résultat escompté :

- Meilleure répartition de la charge de travail des personnes étudiantes tout au long du programme. **Évaluer la charge de travail par session et par cours (en fonction du nombre de crédits attribués au cours), spécialement lors de la deuxième année, en consultant les étudiantes et étudiants.**

Précisions : Le mécanisme de consultation auprès des représentants et représentantes étudiants est implanté depuis plusieurs années au sein du programme de baccalauréat. Il s'agit davantage de garder une veille sur le fonctionnement actuel afin qu'il reste adapté aux besoins du programme, et de bonifier le mécanisme si nécessaire. Un suivi de la charge de travail est effectué par le comité de programme chaque année universitaire. Les membres étudiants présentent une analyse de la charge de travail des sessions touchées par les changements à la structure du programme.

Résultat escompté :

- Meilleure répartition de la charge de travail des personnes étudiantes, particulièrement lors de la deuxième année. **Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux reliés au développement durable.**

6.1 Intégrer les notions citées dans les cours obligatoires sous la responsabilité de l'unité.

Précisions : Le comité de programme en collaboration avec le corps professoral et enseignant examinera les contenus de cours obligatoires et identifiera ceux qui sont les plus propices à traiter des questions interculturelles, internationales et aux enjeux du développement durable.

Résultats escomptés :

→ Mise à jour des cours obligatoires ciblés;Initiation de tous et toutes aux questions interculturelles, internationales et aux enjeux de développement durable.**Identifier les cours optionnels, hors département ou les formations en ligne qui ciblent des sujets liés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux de développement durable.**

Précisions : Un guide de cheminement est présenté aux personnes étudiantes à différentes occasions durant leur cheminement académique et rendu disponible en tout temps dans l'info-programme publié à l'intérieur des activités de perfectionnement du site monPortail. Ce guide contient une liste partielle de cours complémentaires (hors champ du savoir) offerts à l'Université Laval. Les cours présents sur cette liste ont été sélectionnés par la direction de programme selon des critères de pertinence et de popularité. Une consultation des membres du corps professoral et enseignant et des autres directions de programme pour recenser les cours ou les formations à option, complémentaires ou hors du champ du savoir portant notamment sur les sujets cités sera réalisée. S'inscrivent dans cette optique les cours qui seront développés par la CLE sur les SHV.

Résultats escomptés :

→ La bonification de la liste de cours et des formations liées aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux liés au développement durable;L'initiation optimale de tous les étudiants et étudiantes à ces questions.**Que l'on évalue régulièrement toutes les activités de formation et qu'un suivi adéquat soit accordé aux résultats.**

7.1 Redéployer l'évaluation formelle des activités de formation et le suivi par la direction départementale.

Précisions : Le système institutionnel d'évaluation SÈVE est remplacé depuis l'automne 2023 par le système BLUE. Les comités de programmes, la direction départementale et le vice-décanat aux études tireront profit de la mise à jour du système pour réévaluer le processus d'évaluation et de suivi des activités de formation. Dans le respect de la Politique de valorisation de l'enseignement de l'UL, la Faculté de médecine procédera à la mise à jour de la politique facultaire d'appréciation des enseignements qui se voudra souple et bien adaptée aux particularités des programmes de formation.

En cohérence avec la mise à jour de cette Politique de l'appréciation des apprentissages qui est en cours, nous recenserons les façons de faire actuelles et déterminerons, en concertation avec les membres du corps professoral et enseignant, les améliorations à apporter aux pratiques.

Nous établirons une planification des évaluations et un mécanisme de suivi qui convient à tous les membres du corps professoral et enseignant, afin de nous assurer que toutes les activités aux trois cycles sont périodiquement évaluées, et que les suivis adéquats sont donnés.

Résultats escomptés :

→ Toutes les activités de formation des programmes de kinésiologie seront évaluées selon un calendrier prévisible, dans le respect des politiques et règlements en vigueur, et le suivi approprié sera donné à ces évaluations;Amélioration continue des cours et de l'enseignement.**Implanter un court questionnaire d'évaluation pour chaque activité de formation.**

Précisions : Ce court questionnaire proposerait quelques questions ouvertes (p. ex. nommer deux éléments positifs du cours, ce qui pourrait être amélioré...). Il fera partie des évaluations de chaque cours.

Le questionnaire et les directives associées seront versés sur monPortail, et il sera implanté dans tous les cours qui sont sous la responsabilité de l'unité.

Outre ce court questionnaire, une évaluation formative des activités est offerte en début de session sur demande des titulaires des cours placés sous la responsabilité de l'unité. Ce mécanisme sera maintenu et peaufiné au besoin. Le comité de programme assure une veille régulière de ces évaluations.

Résultats escomptés :

→ Amélioration du suivi régulier des activités de formation; Amélioration continue des cours et de l'enseignement. **Que l'on mette en place des moyens favorisant une bonne intégration des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat, particulièrement pour les étudiantes et étudiants de l'international, et un meilleur climat d'études.**

8.1 Augmenter le nombre de séances d'accueil offertes aux personnes étudiantes, en particulier celles provenant de l'international.

Précisions : Deux séances d'accueil étaient déjà implantées à la FMED et au Département depuis plusieurs années. Depuis l'automne 2023, trois séances d'accueil sont offertes au début de chaque session d'automne pour toutes les personnes étudiantes, deux proposées par le vice-décanat aux études (une activité virtuelle et une activité en présence) et l'autre par le Département de kinésiologie. Celle offerte par le Département permet entre autres de présenter le Département et la structure des programmes, les différents laboratoires de recherche, ainsi que les infrastructures et ressources disponibles. Cette séance permet aussi d'offrir une période d'échange entre les personnes étudiantes, la direction de programme et les personnes responsables de la gestion des études.

En plus de la séance offerte à l'automne, nous ajouterons une deuxième séance d'accueil au sein du Département pour celles et ceux qui débiteront leur parcours universitaire à la session d'hiver. Aussi, tous et toutes sont encouragés à participer à la Journée annuelle de la kinésiologie qui se déroule en janvier, événement rassembleur et formateur.

Résultat escompté :

→ Amélioration de la participation et la bonne intégration des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat. **Publiciser l'ensemble des activités offertes par la FESP favorisant une bonne intégration des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat.**

Précisions : Nous utiliserons différents modes de diffusion, tels que l'info-programme des 2^e et 3^e cycles, le courriel, les activités d'accueil et la Journée annuelle de la kinésiologie afin de publiciser l'ensemble des activités offertes au sein de notre Université (p. ex. : <https://www.sdp.ulaval.ca/employeurs/activites/calendrier-annuel>).

Par ailleurs, depuis l'automne 2023, le vice-décanat aux études organise une activité d'accueil, d'information et de réseautage à l'intention des personnes inscrites aux cycles supérieurs. À cette occasion la FESP est invitée à présenter l'éventail des activités qu'elle offre pour soutenir l'intégration et la réussite étudiante. Nous envisageons inviter la FESP lors de la Journée annuelle de la kinésiologie.

Résultats escomptés :

→ Augmentation de la participation des personnes étudiantes aux activités d'accueil; Une bonne intégration de ces personnes. **8.3 Planter le programme de mentorat d'intégration.**

Précisions : Un programme de mentorat faisant appel aux ressources du vice-décanat aux études et à des personnes étudiantes des cycles supérieurs volontaires, en partenariat avec l'Association des chercheuses et chercheurs étudiants en médecine (ACCEM) et de son réseau RÉAGIR, a été implanté à l'automne 2023. Les personnes étudiantes nouvellement inscrites peuvent maintenant faire appel à ces ressources qui favoriseront leur intégration dans leur milieu de recherche, leur feront connaître et les référeront aux

ressources facultaires et institutionnelles en mesure de les accompagner dans leur cheminement universitaire.

Résultat escompté :

→ Une meilleure intégration dans les milieux de recherche et une meilleure connaissance des ressources facultaires et institutionnelles qui accompagnent les personnes étudiantes durant leur cheminement universitaire. **Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs sur le passage intégré et accéléré au doctorat, sur les ressources disponibles ainsi que sur les professions et employeurs potentiels, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux professionnels.**

9.1 Élargir le mode de diffusion sur le passage intégré et accéléré au doctorat auprès des membres de l'unité et des personnes étudiantes.

Précisions : L'information sur le passage intégré et accéléré au doctorat est déjà disponible sur le site Web du Département ainsi que sur celui de la FESP. Nous utiliserons des modes de diffusion additionnels, tels que l'info-programme des 2^e et 3^e cycles et la Journée annuelle de la kinésiologie afin de présenter les informations en lien avec le passage intégré et accéléré au doctorat à l'ensemble des membres de l'unité ainsi qu'aux personnes étudiantes. La conseillère à la gestion des études s'assurera en outre que les membres du corps professoral et les personnes étudiantes connaissent bien les exigences liées aux modalités d'accélération des études, particulièrement aux moments clés du cheminement universitaire.

Résultats escomptés :

→ Augmentation de la visibilité et bonification de l'information disponible; Accélération du parcours aux études supérieures d'un certain nombre de personnes étudiantes qui manifesteraient un intérêt et pour qui un tel parcours serait bénéfique. **Publiciser l'ensemble des activités offertes par le SDP favorisant l'accès aux ressources disponibles et l'amélioration des activités de réseautage des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat.**

Précisions: Nous utilisons différents modes de diffusion, dont-la Journée annuelle de la kinésiologie afin de publiciser l'ensemble des activités offertes au sein de notre Université (p. ex. : <https://www.sdp.ulaval.ca/employeurs/activites/calendrier-annuel>).

Par ailleurs, depuis l'automne 2023, le SDP est invité à présenter l'ensemble de ses services lors de l'activité d'accueil, d'information et de réseautage organisée par le vice-décanat aux études.

Résultats escomptés :

→ Amélioration du réseautage de nos personnes étudiantes et élargissement de leurs perspectives professionnelles; Augmentation de la participation et la bonne intégration des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat. **Que l'on utilise systématiquement les plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat et que l'on en fasse un suivi adéquat.**

10.1 Encourager les professeurs et professeures à remplir leur plan de collaboration de manière systématique et adéquate, et en collaboration avec les personnes étudiantes.

Précisions: L'obligation de remplir le plan de collaboration est intégrée à la politique d'encadrement des personnes étudiantes à la maîtrise avec mémoire et au doctorat de la FMED; le plan est donc utilisé de manière systématique par les membres de l'unité. Il est disponible en format numérique sur l'intranet de la Faculté, ce qui facilite son suivi et sa mise à jour.

La direction de programme s'engage toutefois à recommander d'utiliser le plan de collaboration dès que possible après la désignation du directeur ou de la directrice de recherche ou au plus tard à la fin de la

première session. Un suivi régulier sera effectué auprès des membres de l'unité par un membre du comité de programme des cycles supérieurs ainsi que par la conseillère à la gestion des études. Le comité de programme et le VDE s'assureront que le plan de collaboration est complété dans les temps et révisé annuellement.

Le VDE a par ailleurs mis sur pied un comité de travail dont le mandat est de recommander les moyens visant l'amélioration de la perception du plan de collaboration à titre d'outil de communication, l'amélioration de l'agilité de l'outil et la bonification des rubriques par l'ajout de champs permettant l'autoévaluation et le suivi du développement des compétences. Ce comité poursuivra ses travaux à l'hiver 2024 et les nouveaux outils seront implantés à l'été 2024.

Résultats escomptés :

→ Amélioration de l'assiduité et de la qualité des plans de collaboration; Diminution des rappels par la direction de programme auprès des directeurs et directrices de recherche; Mise à jour annuelle du plan de collaboration et du suivi des compétences; Amélioration de la communication entre les membres du corps professoral et les personnes étudiantes. **Que l'on veuille à ce que la modernisation des locaux et équipements réponde aux besoins des programmes.**

11.1 Participer activement et contribuer au plan directeur du PEPS.

Précisions : Les personnes du Département intéressées par la question ont été mobilisées et assistent aux rencontres de travail du comité lié au plan directeur du PEPS (en cours) afin de bien faire valoir les changements souhaités au niveau des locaux d'enseignement, de recherche, bureaux de travail, aires d'études et aires communes.

Résultat escompté :

→ Assurer de combler les besoins en infrastructure adaptée à la formation, à la recherche et aux diverses des activités du département **Assurer une veille concernant les équipements disponibles et les besoins en équipement dédié à l'enseignement et à la recherche.**

Précisions : En plus des efforts usuels des membres de l'unité qui y contribuent (p. ex. par l'obtention de subventions de recherche), des projets collectifs pour le renouvellement des équipements et infrastructures de recherche et de formation sont en cours. Notamment, des travaux de rénovation de la cuisine expérimentale au PEPS ont débuté, et une demande à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est en préparation.

Résultat escompté :

→ Renouvellement du parc d'équipements et d'infrastructure au PEPS. **Actions proposées pour répondre aux suggestions**

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on établisse de nouveaux partenariats en vue de diversifier l'offre de stages et la formation pratique au baccalauréat.

AS1.1 Réorganiser la répartition des tâches des personnes chargées d'enseignement en médecine (CEM) et responsables de formation pratique (RFP) de l'unité.

Précisions : Le mouvement de personnel de la dernière année au sein du groupe de CEM et RFP de l'unité a modifié l'attribution des responsabilités et des tâches. L'objectif de cette action est de réviser la répartition des tâches afin d'identifier les principaux intervenants et intervenantes qui seront responsables de gérer les partenariats actuels pour les milieux de stage et d'établir de nouveaux partenariats afin de diversifier l'offre de stage.

Résultats escomptés :

→ Les personnes qui assureront la gestion des stages des programmes de 1^{er} et de 2^e cycles seront identifiées de même que leurs responsabilités seront précisées; Un plan d'action en vue de diversifier l'offre de stages sera établi, notamment afin de développer davantage d'opportunités de stage de formation pratique dans le réseau de la santé. AS1.2 Explorer la possibilité d'avoir l'aide du Service de développement professionnel (SDP) de l'Université Laval pour diversifier l'offre de stage.

Résultat escompté :

→ Amélioration du nombre de stages et de la diversité des milieux des stages. AS1.3 Développer des plans incitatifs à long terme afin de soutenir des stages de formation en région.

Précisions : Nous mettrons sur pied un comité de travail qui examinera les incitatifs permettant de soutenir les stages en région. Plus particulièrement, nous désirons implanter un modèle suivant celui du projet pilote ExploREA de l'École de réadaptation, un programme qui a pour mission l'offre d'une immersion à la pratique dans les régions de l'Est-du-Québec, notamment sur la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Des approches auprès du Réseau universitaire intégré de la santé et des services sociaux de l'Université Laval (RUISS-UL) seront faites dès l'hiver 2024. Un plan assurant le financement de ces stages sera mis en œuvre.

Résultat escompté :

→ Une meilleure offre de stages en région.

S2 - S2 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la communication scientifique.

AS2.1 Promouvoir l'offre de cours en lien avec la communication scientifique.

Précisions: Deux cours ont été développés au cours des deux dernières années : les cours KIN-7022 Lecture critique d'articles scientifiques et KIN-7023 *Critical communication in sciences* visant l'amélioration des aptitudes de lecture critique, de révision d'articles scientifiques, de rédaction et de communication orale liées au domaine de la kinésiologie.

Les personnes étudiantes sont aussi informées des cours offerts hors département (p. ex. : MMO-7021 Communication scientifique I; DES-7060 Communication visuelle des données scientifiques; PHA-7003 Articles, thèses et demandes de subvention) qui pourraient améliorer leur formation à la communication scientifique.

Résultat escompté :

→ Amélioration de la formation à la communication scientifique des personnes inscrites à la maîtrise recherche et doctorat en kinésiologie. AS2.2 - Promouvoir les activités de communication scientifique.

Précisions: Les activités de communication scientifique font déjà partie de la formation aux cycles supérieurs. Toutefois, le comité de programme s'engage à promouvoir davantage auprès de la communauté étudiante les activités du Département, des centres de recherche et de la FMED (p. ex. : Journée annuelle de la kinésiologie, Journée de la recherche de la FMED, ou les Conférences en kinésiologie, relancées à l'automne 2023).

Résultat escompté :

→ Augmentation de la participation des personnes étudiantes aux activités de communication scientifique lors de leur formation aux cycles supérieurs. **Que l'on informe adéquatement les étudiantes et étudiants des exigences relatives au mémoire et à la thèse.**

AS3.1 Informer adéquatement les personnes étudiantes des exigences relatives au mémoire et à la thèse.

Précisions: L'agente de gestion des études maintient déjà l'Info-programme à jour à cet égard et de concert avec la conseillère à la gestion des études, communique avec les personnes étudiantes concernant leur échéancier et transmet les informations qui concernent les exigences relatives au mémoire et à la thèse pour l'ensemble de la population étudiante (principalement les ressources mises en place par la FESP). Nous nous assurerons que toutes et tous comprennent bien les attentes de la FESP et s'adressent aux ressources appropriées en cas de doute. Le plan de collaboration sera mis à profit pour préciser les exigences relatives au mémoire et à la thèse, à chaque étape du parcours de formation.

Résultat escompté :

→ Meilleure compréhension des attentes et des exigences relatives au mémoire et à la thèse dès le début des études supérieures. **Que l'on revoie les exigences et le nombre de crédits de l'examen de doctorat et que l'on en informe adéquatement les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral.**

AS4.1 Revoir les exigences de l'examen de doctorat en kinésiologie.

Précisions : À la suite de l'évaluation des programmes de l'été 2022, un comité de suivi a été formé (5 membres du corps professoral) dans le but de revoir complètement certaines exigences du cours KIN-8000 Examen de doctorat en kinésiologie. L'examen évalué devait être effectué à la 4^e session et comptait deux épreuves écrites (évaluation des connaissances – document de 60 pages à doubles interlignes; réponses à deux questions des membres du jury 20 pages à doubles interlignes / questions) et une épreuve orale. À la suite de cet exercice, une révision complète du cours a été proposée aux membres de l'unité. L'examen doit toujours être effectué au maximum à la 4^e session d'inscription au doctorat. Toutefois, les trois épreuves ont été revues de la manière suivante.

L'examen de doctorat en kinésiologie compte trois épreuves (deux épreuves écrites totalisant 60 % et une épreuve orale totalisant 40 %) :

- (1) Épreuve écrite 1- Présentation du projet de recherche et évaluation des connaissances (20-25 pages à un interligne 1,5);
- (2) Épreuve écrite 2 - Plan de cheminement des études doctorales (3-5 pages à un interligne 1,5);
- (3) Épreuve orale - Présentation du projet de recherche devant les membres du jury.

Il est à noter qu'une traduction en anglais de l'ensemble des documents (plan de cours, grilles d'évaluation des épreuves écrites et orales) a aussi été effectuée afin d'accommoder le nombre grandissant de personnes étudiantes internationales.

Résultats escomptés :

→ Maintenir l'ensemble des objectifs et des exigences liés à l'examen de doctorat tout en réduisant la charge de travail. Réduire le stress des personnes étudiantes en lien avec l'examen. Améliorer la documentation pour les personnes étudiantes provenant de l'international (plan de cours, grilles d'évaluations et aide-mémoire disponibles en anglais); Maintenir le niveau de connaissances attendues tout en (1) diminuant le stress en lien avec l'examen de doctorat, (2) améliorant l'engagement de la personne étudiante dans son plan de cheminement universitaire et (3) favorisant la communication avec la direction de recherche pour la rédaction du plan de collaboration. **Que l'on trouve des moyens adéquats pour diffuser l'offre de cours aux cycles supérieurs.**

AS5.1 Optimiser les moyens pour diffuser l'offre de cours aux cycles supérieurs.

Précisions: La direction de programme, en particulier l'agente de gestion des études qui s'assure déjà de la mise à jour des sites Web et de l'info-programme, communique avec les personnes étudiantes

concernant l'offre des cours aux cycles supérieurs ainsi que la modalité d'inscription aux cours.

Depuis la dernière année, nous avons toutefois précisé aux personnes étudiantes la possibilité de suivre des cours à l'extérieur du Département avec l'accord de leur direction de recherche. Ces informations seront diffusées plus largement (p. ex. : sessions d'accueil) auprès de la communauté étudiante et de l'unité départementale. Si la direction de programme constate que certains cours sont souvent autorisés, ils seront intégrés à la description officielle du programme.

Résultats escomptés :

→ Amélioration de la diffusion de l'offre actuelle permettant aux personnes étudiantes d'optimiser leur formation aux cycles supérieurs. Meilleure visibilité de l'offre de cours.

5. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que les programmes couvrent une plus grande diversité de populations et les secteurs en émergence, particulièrement ceux reliés aux saines habitudes de vie.						
A-1.1.	Intégrer des apprentissages reliés aux saines habitudes de vie (SHV) et couvrir une diversité de populations et de secteurs (p. ex. santé mentale, PNIQ, personnes immigrantes, personnes à faible revenu) dans les cours, en s'appuyant sur les travaux de la nouvelle Chaire de leadership en enseignement en promotion des saines habitudes de vie <i>Nautilus Plus</i>	A2025	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.2.	Développer des nouvelles opportunités d'exposition des personnes étudiantes aux réalités de différentes populations et secteurs en émergence	A2025	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.3.	Identifier les cours offerts par d'autres départements qui ciblent les secteurs en émergence, notamment les SHV et la diversité des populations	A2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-1.4.	Encourager le développement de nouveaux axes de recherche	À partir de A2023 et en continu	Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on évalue la possibilité d'offrir le baccalauréat en kinésiologie en 90 crédits.						
A-2.1.	Maintenir une veille sur l'évolution du domaine du savoir et la réduction du nombre de crédits du baccalauréat	À partir de A2023 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on respecte le Règlement des études en ce qui concerne la composition du comité d'admission au baccalauréat.						
A-3.1.	Changer la composition du comité d'admission au baccalauréat	A2023	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R4 - Que l'on mesure et analyse les effets des changements apportés à l'admission au baccalauréat sur l'atteinte du contingentement et la diplomation.						
A-4.1.	Analyser les derniers changements apportés au niveau de l'admission	A2026	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on s'assure que la charge de travail correspond au nombre de crédits des activités et qu'elle est répartie adéquatement tout au long du cheminement du baccalauréat.						
A-5.1.	Effectuer des changements dans la structure du programme afin d'alléger l'offre de cours	H2023	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
	obligatoires de la deuxième année du programme	En continu				
A-5.2.	Évaluer la charge de travail par session et par cours (en fonction du nombre de crédits attribués au cours, spécialement lors de la deuxième année, en consultant les étudiantes et étudiants	H2023 En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiants et étudiantes du baccalauréat ont été adéquatement initiés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux liés au développement durable.						
A-6.1.	Intégrer les notions citées dans les cours obligatoires sous la responsabilité de l'unité	H2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-6.2.	Identifier les cours optionnels, hors département ou les formations en ligne qui ciblent les sujets liés aux questions interculturelles et internationales et aux enjeux de développement durable, et qui peuvent être accessibles	H2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on évalue régulièrement toutes les activités de formation et qu'un suivi adéquat soit accordé aux résultats.						
A-7.1.	Redéployer l'évaluation formelle des activités de formation et le suivi par la direction départementale	A2023	Directions départementale et facultaire			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2.	Implanter un court questionnaire d'évaluation pour chaque activité de formation	H2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R8 - Que l'on mette en place des moyens favorisant une bonne intégration des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat, particulièrement pour les étudiantes et étudiants de l'international et un meilleur climat d'études.						
A-8.1.	Augmenter le nombre de séances d'accueil offertes aux personnes étudiantes, en particulier celles provenant de l'international	A2023 En continu	Direction de programme Direction départementale Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.2.	Publiciser l'ensemble des activités offertes par la FESP favorisant une bonne intégration des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat	A2023	Direction de programme Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.3.	Implanter le programme de mentorat d'intégration	A2023	Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R9 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants aux cycles supérieurs sur le passage intégré et accéléré au doctorat, sur les ressources disponibles ainsi que sur les professions et employeurs potentiels, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux professionnels.						
A-9.1.	Élargir le mode de diffusion du passage intégré et accéléré au doctorat auprès des membres de l'unité et des personnes étudiantes	H2024 En continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A-9.2.	Publiciser l'ensemble des activités offertes par le SDP favorisant l'accès aux ressources disponibles et l'amélioration des activités de réseautage des étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat	H2024 En continu	Direction de programme Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on utilise systématiquement les plans de collaboration à la maîtrise recherche et au doctorat et que l'on en fasse un suivi adéquat.						
A-10.1.	Encourager les professeurs et professeures à remplir le plan de collaboration de manière systématique et adéquate, et en collaboration avec les personnes étudiantes	En continu	Direction de programme Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que l'on veuille à ce que la modernisation des locaux et équipements réponde aux besoins des programmes.						
A-11.1.	Participer activement et contribuer au plan directeur du PEPS	A2023 et en continu	Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2.	Assurer une veille concernant les équipements disponibles et les besoins en équipement dédié à l'enseignement et à la recherche	A2023 et en continu	Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
S1 - Que l'on établisse de nouveaux partenariats en vue de diversifier l'offre de stages et la formation pratique au baccalauréat.						
AS-1.1.	Réorganiser la répartition des tâches des personnes chargées d'enseignement en médecine et responsables de formation pratique au baccalauréat	A2024	Direction de programme Direction départementale			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-1.2.	Explorer la possibilité d'avoir l'aide du Service de développement professionnel (SDP) de l'Université Laval pour diversifier l'offre de stage	A2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-1.3.	Développer des plans incitatifs à long terme afin de soutenir des stages de formation en région	A2026	Direction de programme Direction facultaire			
S2 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la communication scientifique.						
AS-2.1.	Promouvoir l'offre de cours en lien avec la communication scientifique	H2024 Et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-2.2.	Promouvoir les activités de communication scientifique	H2024 Et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S3 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et étudiants des exigences relatives au mémoire et à la thèse.						

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
AS-3.1.	Informier adéquatement les personnes étudiantes des exigences relatives au mémoire et à la thèse	H2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S4 - Que l'on revoie les exigences et le nombre de crédits de l'examen de doctorat et que l'on en informe adéquatement les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral.						
AS-4.1.	Revoir les exigences de l'examen de doctorat en kinésiologie	H2023 Et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S5 - Que l'on trouve des moyens adéquats pour diffuser l'offre de cours aux cycles supérieurs.						
AS-5.1.	Optimiser les moyens pour diffuser l'offre de cours aux cycles supérieurs	H2024 Et en continu	Direction de programme Vice-décanat aux études			RÉSERVÉ AU CISPAD

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté remercie chaleureusement les deux expertes externes : Mme Julie Nantel, professeure à l'Université d'Ottawa, et Mme Véronique Pépin, professeure à l'Université de Concordia, pour leurs évaluations judicieuses, ainsi que les membres du CIEP qui ont analysé l'ensemble des documents et préparé le Rapport synthèse d'évaluation.

Le doyen de la Faculté aimerait également souligner l'engagement, la rigueur et l'excellent travail de M. Philippe Corbeil, ancien directeur du programme de baccalauréat en kinésiologie et de Mme Katia Turcot, directrice des programmes de 2^e et 3^e cycles en kinésiologie.

Des remerciements sont aussi adressés à M. Claude Labrie et Mme Marie Audette, vice-doyen et vice-doyenne aux études, Mmes Marie-Pierre Pelletier et Johanne Labonté, agentes de gestion des études, Mmes Chantale Gagnon et Karine Robitaille, conseillères à la gestion des études, M. Patrice Brassard, nouveau directeur du programme de baccalauréat en kinésiologie (depuis 1^{er} mai 2023), M. Denis Joannis, directeur du Département, ainsi que tous les membres des comités de programmes en kinésiologie.

Finalement, il tient à souligner l'importance du soutien des équipes du Bureau de la qualité des programmes et du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour leur aide à chacune des étapes du processus d'évaluation.

Julien Poitras

Faculté de médecine